



Montréal, le 29 février 2016

Marc-André LeChasseur
malechasseur@lechasseuravocats.com
Ligne directe : 514 845-0280

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3897-2014, phase 1
Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le distributeur d'électricité et le transport d'électricité
N/D : 1040-24

Chère consœur,

En prévision de l'audience du dossier mentionné en titre, l'UMQ vous soumet les informations suivantes :

- L'UMQ n'envisage aucun moyen préliminaire.
- Témoin : Pierre Prévost, économiste, analyste désigné de l'UMQ et auteur de la preuve.
- Temps requis pour l'adoption de la preuve et la présentation des points importants : 1 heure.
- Temps requis pour contre-interroger les panels d'Hydro-Québec : 1 heure.
- Temps prévu pour l'argumentation : 30 minutes pour une plaidoirie orale.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LECHASSEUR AVOCATS

(s) Marc-André Lechasseur

Marc-André LeChasseur
MAL/mb